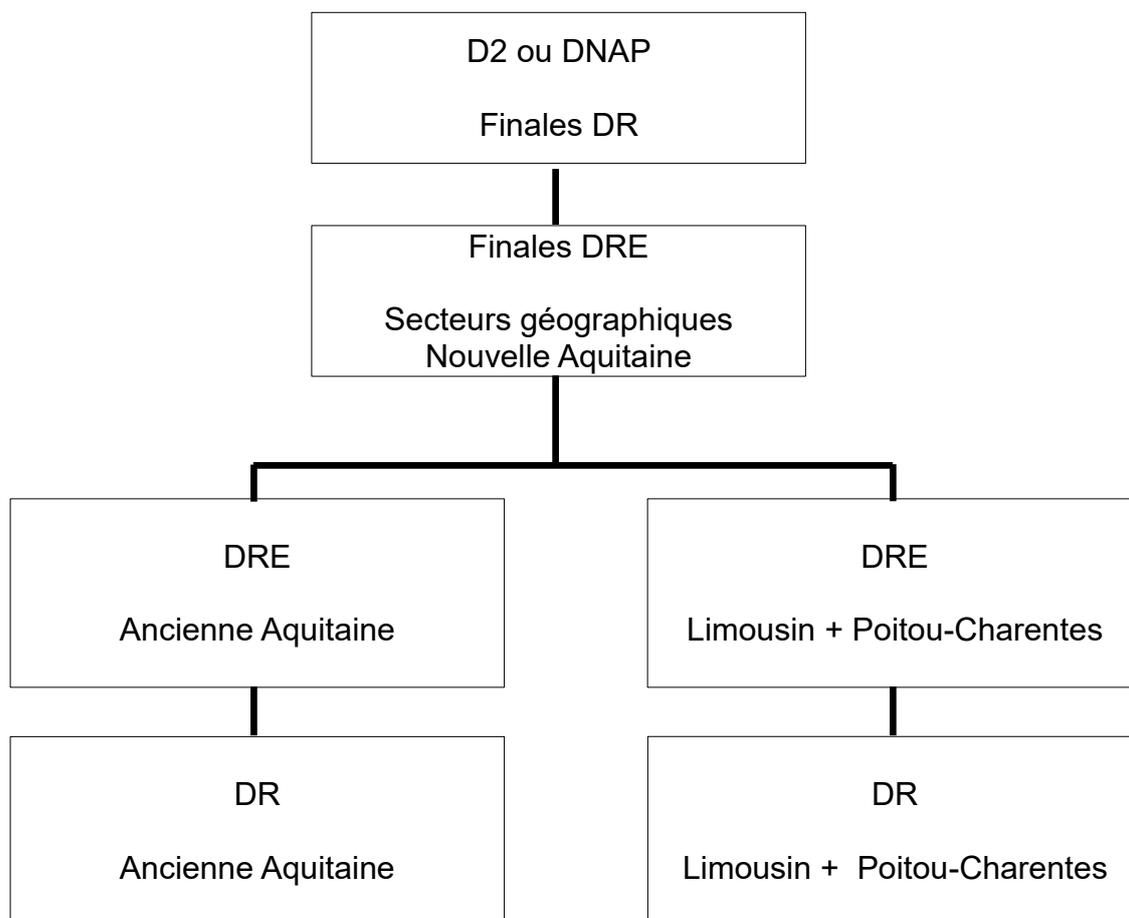


DIVISION REGIONALE NOUVELLE-AQUITAINE PAR EQUIPE DE CLUB

VERSION - 09.03.2017

PRÉSENTATION

La division régionale excellence (DRE) et la division régionale (DR) sont des compétitions officielles par équipes de clubs qui s'inscrivent dans la continuité de la filière par équipes de clubs mise en place la FFTA. Elles sont réservées aux clubs de la Nouvelle Aquitaine et permettent l'accès à la D2 ou à la DNAP, suivant le schéma ci-dessous :



OBJECTIFS

Les objectifs pour la saison 2017 :

- Proposer aux clubs de la Nouvelle-Aquitaine une pratique compétitive par équipes de clubs à l'échelon régional.
- Décerner les titres de champion régional de DRE qui permettent la participation à la finale nationale des DR et celui de champion régional de DRJ (DR jeunes)
- Permettre aux meilleurs clubs de DR d'accéder à la DRE.

Pour l'année 2017, compte tenu de la dimension de la nouvelle région, elle sera divisée en 2 secteurs géographiques :

- un regroupant les anciennes ligues du Limousin et du Poitou-Charentes
- l'autre correspondant à l'ancienne ligue d'Aquitaine

Les titres de champion de la Nouvelle-Aquitaine seront attribués à l'issue d'une finale régionale regroupant les premiers clubs de chaque secteur géographique. Les montées et descentes de DR et DRE se feront également par secteur géographique.

COMPOSITION DES DIVISIONS

I. Division Régionale Excellence (DRE)

Afin de réaliser l'intégration des anciennes ligues, pour chaque secteur en 2017, cette division se composera au maximum de :

- o 12 équipes hommes CL
- o 8 équipes femmes CL
- o 8 équipes hommes CO
- o 4 équipes femmes CO

Voir en annexe 1 la composition des DRE de chaque secteur.

Règlement :

A. Inscriptions

Seuls peuvent s'inscrire en DRE, les clubs qualifiés pour cette division.

Pour 2017, les clubs retenus en DRE sont :

- pour l'ancienne Aquitaine les clubs de DRE HCI 2016 + les 4 premiers de DR sauf si nous avons des montées en D2 ou des descentes de D2. Si nous avons une montée le 5ième club de DR monte en DRE, si c'est une descente le 4ième club de DR reste en DR.
Pour les autres catégories maintien en DRE (catégories incomplètes), si trop de demandes, priorité aux clubs n'ayant pas d'équipes au niveau national, puis suivant classement fita (2016) par équipe de clubs.
- pour les anciennes ligues Limousin + Poitou-Charentes, les clubs évoluant dans les DRE 2016 HCI respectives seront en DRE du secteur (1 Limousin + 8 DRE Poitou-Charentes + 3 Poitou-Charentes qui monte de DRA en DRE). En HCo une équipe du Limousin et les 7 premières de Poitou-Charentes seront en DRE.
Pour les autres catégories maintien en DRE (catégories incomplètes), si trop de demandes, priorité aux clubs n'ayant pas d'équipes au niveau national, suivant classement national fita

par équipe de clubs, puis dans la mesure des places disponibles suivant classement national fita (2016) par équipe (sans les 3 meilleurs archers, transferts compris) pour les clubs ayant une équipe en D1, DNAP ou D2.

Les bulletins d'inscriptions, accompagnés du règlement de l'engagement (100€), sont à retourner au comité régional Nouvelle-Aquitaine (chèque à l'ordre de ce dernier) avant le 31 décembre 2016
La participation des équipes engagées en DRE est obligatoire pour toutes les manches y compris la finale des DR en cas de qualification.

B. Compositions des équipes

Minimum 3 archers, maximum 4 archers.

Pas de mixité ni de sexe ni d'arme.

Sur classement si nécessaire (suivant règlement national en vigueur).

Un club ayant une équipe en D1, D2 ou DNAP ne peut aligner ses 3 meilleurs archers suivant le classement Fita scratch de la saison précédente (transferts et non renouvellement compris) dans son équipe de DRE pour la catégorie concernée.

C. Déroulement des épreuves

➤ 2 manches tir fita :

Le tir Fita de classement permet de classer les équipes par addition des 3 meilleurs scores des archers de chaque équipe. En cas d'égalité le départage se fera suivant le règlement en vigueur au niveau national.

Les équipes feront ensuite des matches suivant le règlement national du tir par équipes en vigueur (D2 ou finale de DR adapté aux nombres d'équipes engagées). Voir en annexes 4 à 9 les tableaux du déroulement des matches en fonction du nombre d'équipes engagées.

Lors des matches le départage en cas d'égalité se fera suivant le règlement national en vigueur.

Attribution des points à l'issue d'une manche

12 équipes												
Cl	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Points	24	21	18	15	12	10	8	6	4	3	2	1

8 équipes								
Cl	1	2	3	4	5	6	7	8
Points	15	12	10	8	6	4	3	2

4 équipes				
Cl	1	2	3	4
Points	8	6	4	3

Pour 2 équipes : 4 points à la 1ère et 2 points pour la 2ème.

Autres cas : si la catégorie comporte un autre nombre d'équipes que les cas ci-dessus, on prendra le tableau de points attribués pour un nombre d'équipes immédiatement supérieur (ex si poule de 5 on prendra le tableau de 6 équipes si 12 équipes on prendra le tableau de 16).

D. Classement

Le classement final des 2 manches de la DRE est réalisé à partir de la somme des points obtenus lors des manches. En cas d'égalité le départage se fera suivant le règlement national de D2. Si l'égalité persiste l'avantage sera donné à l'équipe ayant le meilleur classement sur la dernière manche.

Les équipes classées 10^{ième}, 11^{ième} et 12^{ième} dans la catégorie HCI descendent en DR du secteur géographique concerné, ainsi que les équipes classées 8^{ième} en FCI et HcCo et l'équipe classée 4^{ième} en Fco.

Si il n'y a pas de DR dans la catégorie concernée, tous les clubs restent en DRE sauf s'il y a une demande d'entrée en DRE auquel cas nous appliquerons la règle définie pour l'accession en 2017 dans le paragraphe DRE inscriptions.

Les équipes classées de 1 à 4 en HCI en FCI et HCo ainsi que les équipes classées 1 et 2 en FCo disputeront la finale régionale qui sera couplée au championnat de région scratch.

E. Finale régionale

Les clubs qualifiés par secteur géographique : 4 équipes Hcl, Fcl, Hco et 2 équipes Fco disputeront cette épreuve suivant la déclinaison du règlement en vigueur pour la finale nationale des DR. Inscriptions et engagements à faire auprès du comité régional Nouvelle Aquitaine (chèque de 50€ à l'ordre de ce dernier). Cette finale permettra de désigner les clubs champions de la nouvelle Aquitaine par équipes pour chaque catégorie. Ces clubs disputeront la finale nationale des DR.

Une équipe qui refuse de participer à la finale régionale des DRE et à la finale nationale des DR (en cas de victoire à la finale régionale) sera rétrogradée en DR la saison suivante et sa place à la finale régionale ou nationale attribuée à l'équipe suivante du classement final concerné.

Nota : le nb de clubs qualifiés pour la finale régionale sera au maximum celui défini dans le paragraphe précédent ou à la moitié des équipes engagées dans la catégorie.

F. Récompenses pour 2017

Aide de 400€ pour la participation à la finale des DR pour les 1^{ères} équipes de chaque catégorie.

II. Division Régionale (DR)

Pour chaque secteur, ne pourront être ouvertes que les catégories complètes en DRE, si besoin une sélection sera effectuée pour avoir un nombre d'équipes compatibles avec un bon déroulé des matches. (16 équipes toutes catégories confondues avec un minimum de 3 équipes pour ouvrir une catégorie). Voir en annexe 2 la composition des DR de chaque secteur.

Mode de sélection : les équipes ayant participé à la DR 2016 restent en DR (ou montent en DRE). Pour les nouvelles équipes, si trop de demandes, priorité aux clubs n'ayant pas d'équipes en DRE, puis suivant classement fita (2016) par équipe de clubs (sans les 3 meilleurs archers, transferts compris) pour les clubs ayant une équipe en D1, DNAP ou D2.

Règlement :

A. Inscriptions

Les bulletins d'inscriptions, accompagnés du règlement de l'engagement (100€), sont à retourner au

comité régional Nouvelle Aquitaine (chèque à l'ordre de ce dernier) avant le 15 janvier 2017.

La participation des équipes engagées en DR est obligatoire pour toutes les manches.

B. Compositions des équipes

Minimum 3 archers, maximum 4 archers. Pas de mixité ni de sexe ni d'arme.
Sur classement si nécessaire (suivant règlement national en vigueur).

Un club ayant une équipe en D1, D2, DNAP ou DRE ne peut aligner ses 3 meilleurs archers suivant le classement Fita scratch de la saison précédente (transferts et non renouvellement compris) dans son équipe de DR pour la catégorie concernée.

Un club ayant une équipe en D1, D2 ou DNAP et une équipe en DRE, ne peut aligner ses 5 meilleurs archers suivant le classement Fita scratch de la saison précédente (transferts et non renouvellement compris) dans son équipe de DR pour la catégorie concernée.

C. Déroulement des épreuves

➤ 2 manches tir fita :

Le tir Fita de classement permet de classer les équipes par addition des 3 meilleurs scores des archers de chaque équipe. En cas d'égalité le départage se fera suivant le règlement en vigueur au niveau national.

Les équipes feront ensuite des matches suivant le règlement national du tir par équipes en vigueur (D2 ou finale de DR adapté aux nombres d'équipes engagées). Voir en annexe 4 à 9 les tableaux du déroulement des matches en fonction du nombre d'équipes engagées.

Lors des matches le départage en cas d'égalité se fera suivant le règlement national en vigueur.

Attribution des points à l'issue d'une manche

16 équipes																
Clt	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	30	26	23	20	18	16	14	12	10	8	6	5	4	3	2	1

Autres nombres d'équipes : voir DRE

D. Classement

Le classement final des 2 manches de la DR est réalisé à partir de la somme des points obtenus lors des manches. En cas d'égalité le départage se fera suivant le règlement national de D2. Si l'égalité persiste l'avantage sera donné à l'équipe ayant le meilleur classement sur la dernière manche.

Les 3 premières équipes de la catégorie Hcl. montent en DRE, la première pour les autres catégories. Si pas d'équipe dans une catégorie les clubs de DRE restent en place sauf si une autre club souhaite intégrer la DRE la priorité entre le club dernier d'une catégorie complète et le prétendant sera donné au club n'ayant pas d'équipe au niveau national et ayant le meilleur classement club Fita 2016, puis dans la mesure des places disponibles aux clubs ayant une équipe au niveau national, toujours suivant le classement national (sans les 3 meilleurs archers, transferts compris)

Ce quota pourra être augmenté ou diminué en fonction des accessions en D2, DNAP et des descentes de D2 ou de DNAP.

Si un club refuse l'accès en DRE, il ne pourra pas s'inscrire en DR la saison suivante. Il sera remplacé en DRE par le club suivant dans le classement de la DR.

III. Division Régionale Jeunes (DRJ)

Pour chaque secteur, seront ouvertes les catégories benjamins/minimes et cadets/juniors mixte ou non, si besoin une sélection sera effectuée pour avoir un nombre d'équipes compatibles avec un bon déroulé des matches.

Pour 2017, au maximum :

- 8 équipes B/M
- 8 équipes C/J

Voir en annexe 3 la composition des DRJ de chaque secteur.

Mode de sélection : si trop de demandes, sélection suivant classement fita par équipe de clubs de l'année 2016.

Règlements :

A. Inscriptions

Les bulletins d'inscriptions, accompagnés du règlement de l'engagement (80€), sont à retourner au comité régional de la Nouvelle Aquitaine (chèque à l'ordre de ce dernier) avant le 15 janvier 2017.

La participation des équipes engagées en DRJ est obligatoire pour toutes les manches.

B. Compositions des équipes

Minimum 3 archers, maximum 4 archers.

Les équipes peuvent être mixte mais uniquement en arc classique.

C. Déroulement des épreuves

➤ 2 manches tir fita :

Le tir Fita de classement réalisé suivant le règlement national du tir par équipes jeunes en vigueur permet de classer les équipes par addition des 3 meilleurs scores des archers de chaque équipe. En cas d'égalité le départage se fera suivant le règlement en vigueur au niveau national.

Les équipes feront ensuite des matches suivant le règlement national du tir par équipes en vigueur (D2 ou finale DR adapté aux nombres d'équipes engagées). Voir en annexe 4 à 9 les tableaux du déroulement des matches en fonction du nombre d'équipes engagées.

Lors des matches le départage en cas d'égalité se fera suivant le règlement national en vigueur.

Attribution des points à l'issue d'une manche

Voir DRE

D. Classement

Le classement final des 2 manches de la DRJ est réalisé à partir de la somme des points obtenus lors des manches. En cas d'égalité le départage se fera suivant le règlement national de D2. Si l'égalité persiste l'avantage sera donné à l'équipe ayant le meilleur classement sur la dernière manche.

Les équipes classées premières de chaque secteur se rencontreront lors de la finale régionale couplée aux championnats régionaux jeunes après inscription et engagement auprès du comité

régional Nouvelle Aquitaine (chèque de 40€ à l'ordre de ce dernier).

E. Finale régionale

Les clubs classés 1er par secteur géographique : 1 équipe B/M, et 1 autre en C/J disputeront cette épreuve. Elle se déroulera sur 1 match suivant le règlement national en vigueur. Les équipes victorieuses seront déclarées championnes de Nouvelle Aquitaine.

CSR NOUVELLE-AQUITAINE

[Table des matières](#)

I. Division Régionale Excellence (DRE)	2
A. Inscriptions	2
B. Compositions des équipes	3
C. Déroulement des épreuves	3
D. Classement	4
E. Finale régionale	4
F. Récompenses pour 2017	4
II. Division Régionale (DR)	4
A. Inscriptions	4
B. Compositions des équipes	5
C. Déroulement des épreuves	5
D. Classement	5
III. Division Régionale Jeunes (DRJ)	6
A. Inscriptions	6
B. Compositions des équipes	6
C. Déroulement des épreuves	6
D. Classement	6
E. Finale régionale	7